



Vos mandaté.es vous informent : Échos FSSSCT de la DDCT du 30 Juin - Newsletter n°15

La ville ne répond toujours pas sur des situations de souffrance en Mairie du 20 !

Lors de la dernière FSSSCT, nous avons évoqué la situation problématique de la Mairie du 20ème. La DDCT s'était engagée à soutenir et former l'encadrement, renforcer l'effectif lors d'absence pour arrêts maladie, et surtout prévenir tout non-respect des droits des agent.es en reconversion professionnelle.

L'accueil de ces agent.e devrait en particulier prendre en compte leur situation de fragilité administrative, liée au reclassement et l'importance pour eux d'être accompagnés à l'occasion de leur prise de poste (détachement ou mis en situation professionnelle) pour permettre leur montée en compétences dans des missions différentes de celles de leur métier d'origine.

Pour rappel, depuis septembre :

- 4 agent.es n'ont pas pu aller au bout de leur mise à disposition.
- Une agente est toujours en accident du travail et reste traumatisée par la gestion de sa situation de reconversion professionnelle et de handicap,
- Une autre, alors qu'elle avait été reconduite mi-avril pour 3 mois par manque d'accompagnement vient de faire notifier qu'en réalité la DRH avait demandé que son stage prenne fin le 1 er juillet ! Cette agente est déjà dans une situation personnelle particulièrement précaire.

Avec pour conséquence des désarrois, des situations de précarité avec potentiellement l'inscription en commission des transitions professionnelles et des décisions de mise à la retraite d'office pour invalidité. La multiplication de ces situations ne peut se résumer à des situations individuelles. Ces agentes font les frais d'une mairie qui n'a pas les moyens de bien accueillir pour des raisons de sous-effectif notamment. Cette mairie n'a actuellement pas les moyens d'accompagner, de donner du temps, de faire de la pédagogie pour permettre une intégration dans le corps des adjoints administratifs.

Nous demandons que :

➔ **La DDCT réorganise le travail à la Mairie du 20^{ème} pour rendre possible les parcours de reconversion** ou que plus aucun poste ne soient proposés aux agent.es en reconversion dans cette mairie tant qu'une nouvelle organisation du travail n'est prévue. Et ce, sans compter la pression cette année de la mise en œuvre des élections municipales !

➔ **Les collègues en reconversion ne soient pas mis à la retraite** mais qu'on leur propose des postes où les services ne sont pas en sous effectifs pour continuer à apprendre et intégrer le corps des adjoints administratifs.

Si aucune situation n'évolue dans le bon sens, nous interpellons le directeur-du CTP, avec en copie les directions d'origine des collègues qui ont souvent donné leur vie au travail en étant cassé par celui-ci – en

particulier à la DFPE, et en dernier recours à la défenseur des droits afin de faire respecter nos collègues face à de potentielles situations discriminatoires vis-à-vis du handicap.

Aucune réponse de la DDCT à notre déclaration !

Renforcer la prévention et la protection face à la Chaleur

La DDCT a amélioré la prise en compte de la chaleur et le nombre de salles rafraichies. Vu le contexte et nos alertes, ça devenait urgent.

Pourtant, trop souvent les collègues ne s'arrêtent pas de travailler avec autant d'intensité ou attendent d'être vraiment très mal pour le faire, ayant un sens aigu du service public.

➔ **La DDCT doit donner les moyens aux encadrant.es d'être pro actifs et de réorganiser le travail, de ralentissement de l'activité, de réduction d'horaires... Le travail ça ne doit pas passer avant la santé.**

Il faut lancer des travaux d'envergure pour permettre aux agent.es et aux usagers de ne pas subir ces températures.

Retrouvez toutes nos propositions et vos droits ici : [Température insupportable ? Droit de retrait ! - SUPAP-FSU](#)

Pour rappel, à plus de 28°C à l'ombre dehors, pour les ATLG, la DDCT doit reporter les tâches pénibles, aménager les horaires (comme à 15 h à la Mairie du 20), augmenter les pauses journalières (et les rendre possibles) et garantir l'accès à des pièces de repli/rafraîchies existantes dans des sites de travail de la Ville.

Il faut aussi prévoir des **pauses rémunérées supplémentaires** dès 30°C en cas d'activité sédentaire à adapter selon les métiers de la DDCT : services usagers, Services administratifs, MVAC, EDL et prévoir pour le télétravail des équipements pour lutter contre la chaleur à domicile, comme des ventilateurs.

➔ Nous demandons une vigilance particulière pour les femmes enceinte et les personnes présentant des vulnérabilités. Cela passe par le **respect plein et entier des préconisations des médecins du travail.**

👉 Prenez contact avec nous pour faire respecter vos conditions de travail !

3975 : Plan d'action décevant sur la souffrance au travail

De nombreux agent.es sont très déçus ou en colère de voir comment toute l'action réalisée sur le 3975 finisse par un plan d'action centrée sur une proposition de groupes de parole sur le travail... **mais les collègues ont déjà parlé au cabinet d'Expertise et la ville n'a pas donné suites alors pourquoi cette fois ci, il y aurait des évolutions positives ?** *Pensez vous qu'il faille encore concerter sur l'idée de réduire le temps de travail des collègues ?* a-t-on demandé à la ville !

De nombreux agent.es sont écœurés d'avoir appris que lors du conseil de Paris la question de l'amélioration des conditions de travail du service public 3975 a été suivi par 34 conseillers sur 163 conseillers ! et 20 ont voté contre. C'est grave de voir comment la santé des agent.es est perçue par la majorité des élus qui nous emploient. Comme le disait une téléconseillère : *les élus méprisent notre travail et notre santé alors que nous défendons la qualité du service public !*

Dans le texte présenté à l'instance, **la DDCT dénigre le travail du cabinet d'expertise et assume clairement que la création d'effectifs et une meilleure prise en compte des pénibilités du métier par de meilleures sujétions ne sont pas de bonnes solutions pour améliorer la santé au travail !** Ce point de vue s'oppose

totallement aux dernières études concernant la nécessité de reconnaître les pénibilités de métiers à prédominance féminine à leur juste valeur.

L'invitation à la présentation des groupes de travail aux collègues, s'est faite du jour au lendemain. Cela a été très mal vécu, comme si la DDCT ne respectait pas les agent.es sur un sujet si important. Lors de cette réunion, la DDCT a dévalorisé l'expression publique des collègues dans la presse et auprès des élus alors que cette prise de parole, c'est du pouvoir d'agir et on sait que c'est un facteur pour aller bien au travail !

La DDCT a expliqué aux agent.es que c'était de la responsabilité des syndicats de donner le rapport d'expertise aux agentes. Des agent.es ont donc compris que nous faisons de la **rétenion d'information alors que c'est bien la ville qui le fait depuis le début**. Nous diffusons donc ce rapport même si pour nous, il aurait été bien que l'employeur dans un soucis de transparence et de dialogue social le partage avec tous les agent.es pour justement partir d'un état des lieux travaillé par des expertes en lien avec les collègues.

Dans ce contexte, **nous sommes très dubitatifs concernant ce plan d'action**.

Pour beaucoup d'agent.s, cette démarche, c'est étouffer tout ce qui a été analysé, déjà dit depuis plus d'un an. **Nous ne voulons pas participer à désillusionner des collègues** qui ne se sentent toujours pas respectés dans leur santé et leur travail.

Cependant, nous resterons au côté des agent.es pour défendre leur santé avec des idées de suite de leur action collective. En effet, ils étaient moins de 40 la semaine passée ! Les risques d'épuisement et de sur stress sont donc toujours bien présents. Nous continuons à demander des mesures immédiates de prévention et de protection sans attendre car nous restons inquiets.

Dès à présent, nous demandons la contractualisation des faux vacataires, et leur accompagnement pour des titularisations renforçant le centre de contact et les enseignements généraux tirés sur les faits de violences sexistes et sexuelles au travail.

☛ La DDCT a répondu qu'elle ne dénigrerait pas le travail des expertes et l'expression des agent.es dans la Presse mais n'a pas toujours pris en compte nos propositions.

Tous les syndicats se sont abstenus. Sauf la CFDT qui a voté pour le plan d'action.

Mairie du 12 : Après l'incendie, une pollution grave au plomb et d'énormes travaux

Un point d'information sur l'ensemble des travaux lourds et l'accompagnement des agent.es dans de nouveaux locaux a été réalisé. Impossible de prévoir un retour avant 2026. Et avec les élections, il y a beaucoup à faire pour maintenir des conditions de travail correcte pour les agent.es...

Nous reviendrons à la prochaine séance sur les obligations en matière de suivi des travaux et de la dépollution. Nous attendons que les enseignements de l'enquête de police soient remis afin d'en tirer des préconisations en matière de sécurité et de prévention.

Situation des agent.es du 4 rue de Lobau suite au déversement accidentel d'hydrocarbures

Suite au grave accident de déversement d'hydrocarbures, la ville a dû réagir, poussée par nos interventions et celle de la MISST. La ville a assuré que tous les agent.es de la DDCT ont une fiche d'exposition intégrée dans les dossiers médicaux.

☛ La DDCT accepte notre idée d'une information au plus près des agent.es en réunion de service concernant le suivi de cet accident grave.

Des travaux et projets d'aménagements impactant les conditions de travail en attente !

La ville a présenté une liste de travaux financés en 2025. Il en manque beaucoup alors que des alertes ont été faites sur notamment les locaux des MVAC des 12, 15, 20 avec les multi accueils PIMMS /PAD, des EDL du 20, et maintenant la rue du département. Il faut que ces travaux soient mis en œuvre en 2026 !

Par ailleurs, des travaux sont suspendus car pas assez d'anticipation et proximité des élections municipales. Ils seront transférés pour 2026. Faudra donc encore attendre pour nos conditions de travail !

Rejoignez-nous pour défendre nos droits et votre santé : ddctsupapfsu@gmail.com

Et surtout bonnes vacances ! le syndicat Supap FSU est ouvert cet été si besoin : 01 44 68

13 75